

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

II) E C R E T N° 338 /PR-SGG

ANNEE 1967

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la proclamation du 22 décembre 1965 ;

VU le décret n° 147/PR du 16 Mai 1967, portant formation
du Gouvernement ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Pour compter du 24 Septembre 1967, Mr René DOSSA, Ministre de l'Information, de la Jeunesse et des Sports, est chargé de l'intérim du Ministre de l'Education Nationale, pendant l'absence de Mr. Eugène BOCCO. (Régularisation)

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Dahomey./-

Fait à COTONOU, le 3 Octobre 1967

par le Président de la République,

Le Ministre de l'Information, de
la Jeunesse et des Sports,



René DOSSA



Général Christophe SOGLO

Ampliations :

PR 4 - Ministère 11 - MEN-MIJS 2 -
IAA 1 - Gde Chanc. 1 - SGG 4 - CS 6 -
DGAJL 2 - JORD 1.-